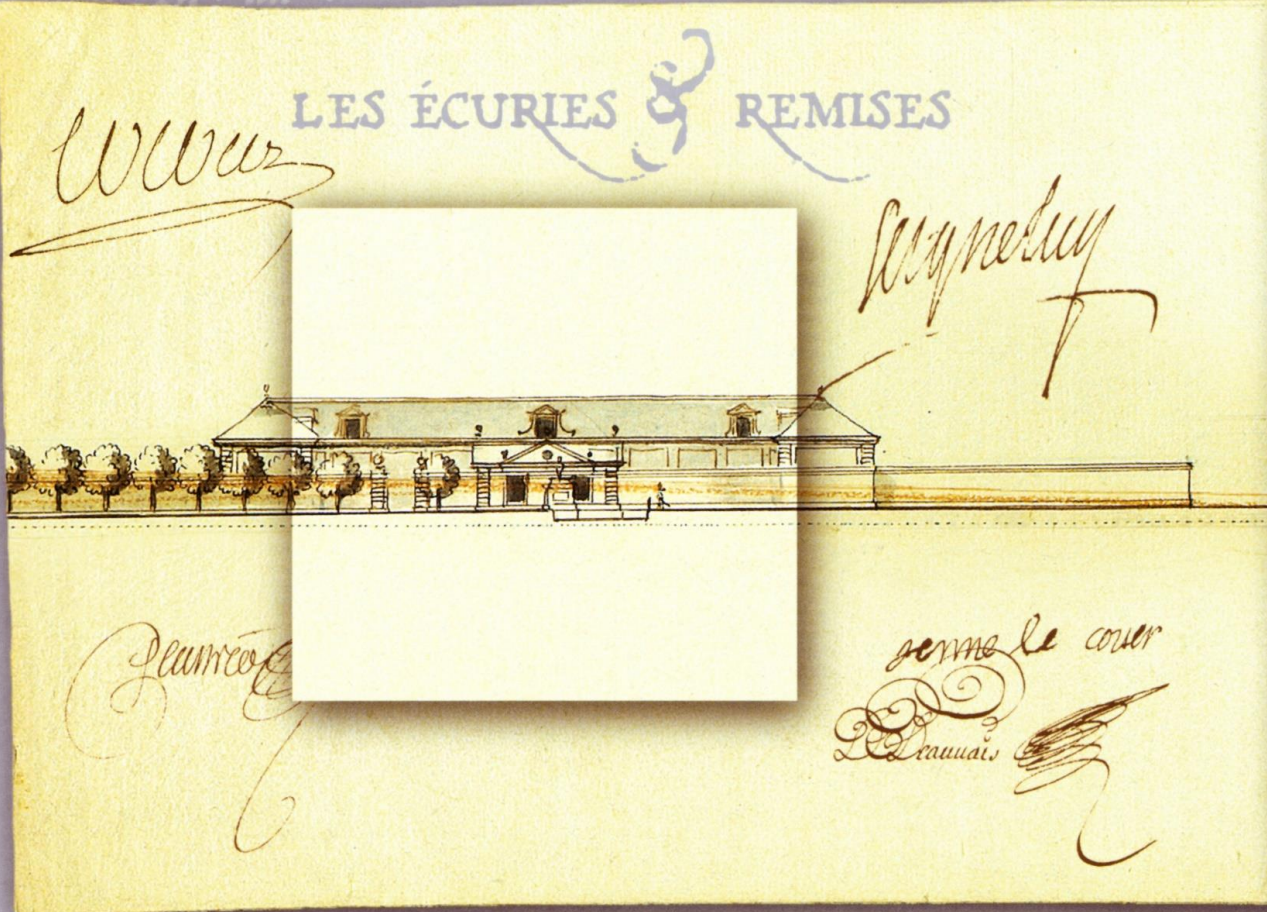


SCEAUX

ARCHITECTURES POUR UN DOMAINE

DE COLBERT À NOS JOURS

*Paraphé Suivant le Plan & marche d'un au bas
passé par devant les N^{os} 10 & 12. C. Cuyf. Lo.
à faire par un six*



« Sceaux, Architectures pour un domaine, de Colbert à nos jours »,
l'exposition et les publications sont une réalisation du Musée de l'Ile-de-France,
sous la direction de Cécile Dupont-Logié, conservateur en chef et directeur
du Musée de l'Ile-de-France et du domaine de Sceaux.

Commissariat de l'exposition :

Cécile Dupont-Logié, conservateur en chef du Musée de l'Ile-de-France.
Geneviève Lagardère, conservateur au Musée de l'Ile-de-France.

Comité scientifique :

Pascal Liévaux, conservateur à la direction de l'Architecture et du Patrimoine
et Jean-Louis Libourel, conservateur en chef,
Service général de l'Inventaire Languedoc-Roussillon.

*Auteurs de l'ouvrage « Sceaux, Architectures pour un domaine,
de Colbert à nos jours, les écuries et remises » :*

Pascal Liévaux, conservateur à la direction de l'Architecture et du Patrimoine.
Gérard Rousset-Charny, attaché de conservation au Musée de l'Ile-de-France.
Christian Menu, architecte D.P.L.G.
Marianne de Meyenbourg, conservateur au Musée de l'Ile-de-France.
François Poplin, directeur du Laboratoire d'Anatomie comparée
au Muséum national d'histoire naturelle, Paris.
Christophe Degueurce, conservateur du Musée Fragonard,
École nationale vétérinaire de Maisons-Alfort.
David Beaurain, historien de l'art, Musée de l'Ile-de-France.
Claude d'Anthenaise, conservateur en chef du Musée de la Chasse
et de la Nature, Paris.
Jean Duma, professeur à l'Université de Paris X Nanterre.
Jean-Louis Libourel, conservateur en chef,
Service général de l'Inventaire Languedoc-Roussillon.

Direction de la publication : Geneviève Lagardère,
conservateur au Musée de l'Ile-de-France.

Suivi éditorial : Éléonore Jaulin et Gérard Rousset-Charny,
attachés de conservation au Musée de l'Ile-de-France.

Documentation : Sylvie Colomb et Antoine Bourroux,
documentalistes au Musée de l'Ile-de-France.

Iconographie : Muriel Bouchami-Paquelet,
attachée de conservation au Musée de l'Ile-de-France.

Scénographie de l'exposition : Franck Fortecoëf.

Conception graphique : Jean-Louis Merlet et Florence David.

©Musée de l'Ile-de-France, Sceaux, 2006.
ISBN : 2-901437-20-6

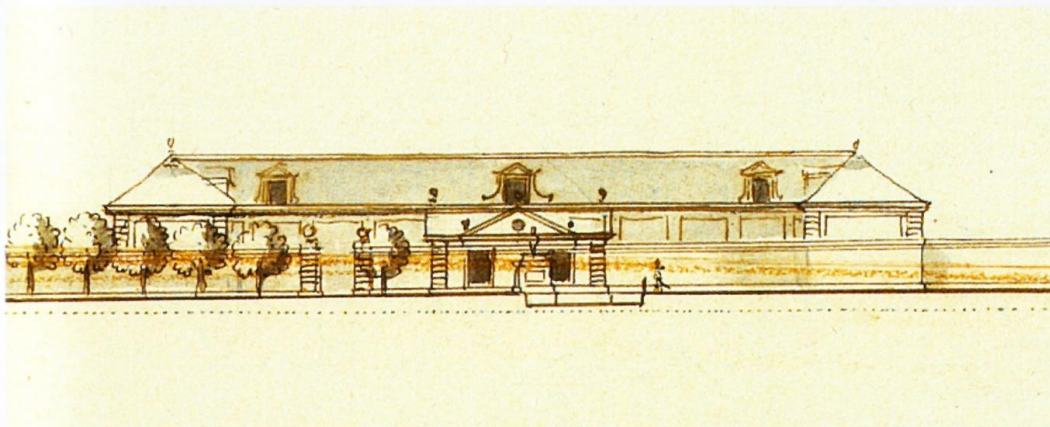
*Le château de Sceaux,
Élévation de la guérite et du pavillon nord
de l'entrée d'honneur, des écuries et des remises,
Anonyme, seconde moitié du XVII^e siècle,*

*Dessin (détail), Nationalmuseum,
Stockholm, Inv. CC 139.*

SCEAUX

ARCHITECTURES POUR UN DOMAINE
DE COLBERT À NOS JOURS

LES ÉCURIES & REMISES



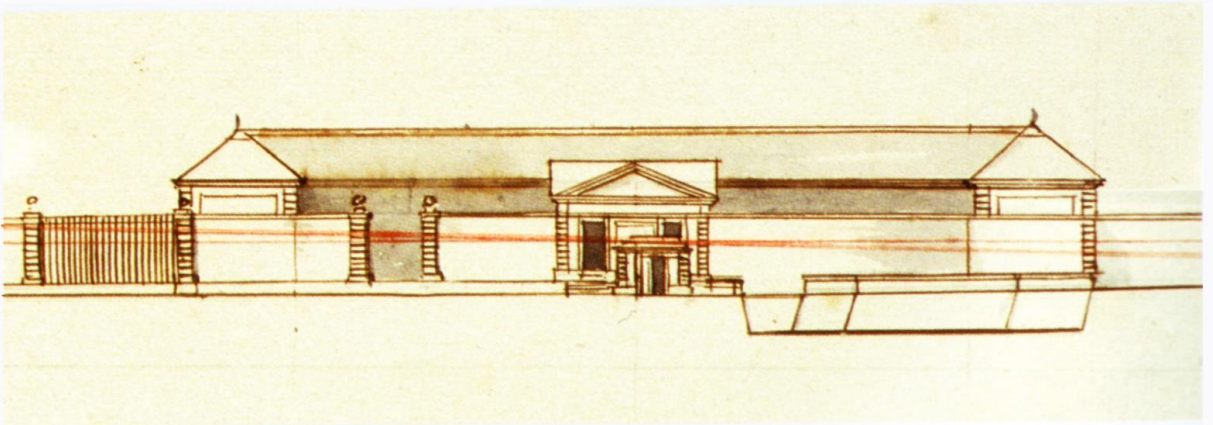
MUSÉE DE L'ÎLE DE FRANCE
DOMAINE DE SCEAUX

Chapitre I

Les écuries de Sceaux

et le logement du cheval
dans les châteaux
d'Ile-de-France,
de la Renaissance
à la fin du XVIII^e siècle

Pascal Liévaux



Les écuries de Colbert à Sceaux

Les écuries du château de Sceaux (ill. pp. 16 et 17) forment avec le célèbre pavillon de l'Aurore les plus anciennes constructions aujourd'hui conservées sur le domaine. Bien que les archives ne livrent aucune date, il semble que leur réalisation ait été entreprise autour de 1670, en même temps que celle du château disparu et de son environnement élaboré par André Le Nôtre.

Sans doute ont-elles avantageusement remplacé les écuries de la demeure des Potier de Gesvres dont on ne connaît rien, pas même l'emplacement.

D'une architecture sobre et toute de retenue, ces installations équestres frappent cependant par la perfection de leurs lignes.

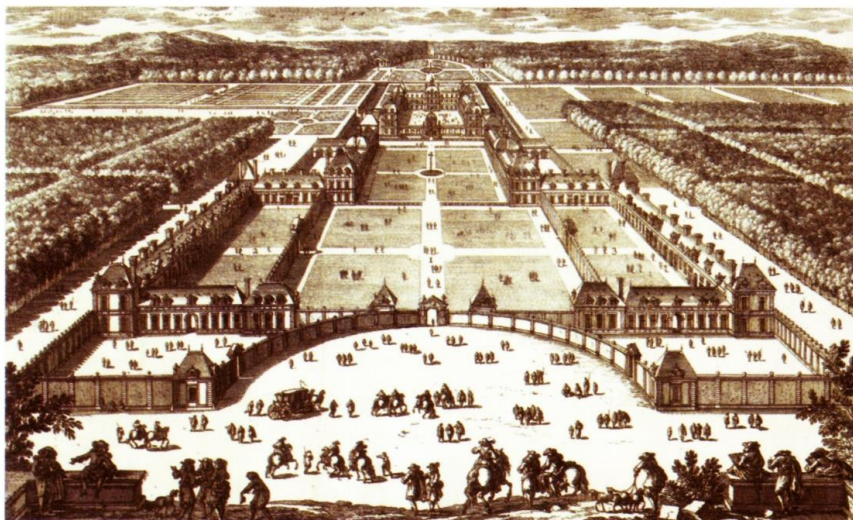
Leurs proportions et leur monumentalité rappellent qu'au cours du XVII^e siècle l'habitude s'était progressivement répandue de donner aux écuries des châteaux le second rang dans la hiérarchie des bâtiments, tout de suite après le logis.

Outre leurs réelles qualités esthétiques, celles de Sceaux répondent par leur implantation et par leur plan à des exigences de rationalité et d'efficacité en parfaite adéquation avec le caractère de leur commanditaire.

Compte tenu des hautes fonctions ministérielles qu'il exerçait auprès du roi, il était essentiel pour Jean-Baptiste Colbert de pouvoir parcourir rapidement la distance qui séparait son hôtel parisien situé rue des

Petits-Champs, à l'angle de la rue Vivienne¹, de son domaine de Sceaux, mais aussi du château de Versailles où il travaillait auprès du roi. Le choix même de cette terre, équidistante de Paris et de Versailles, accessibles en une heure de carrosse, était de ce point de vue extrêmement judicieux.

Il suffit de considérer l'ensemble du domaine pour voir que Colbert fut particulièrement attentif aux aspects pratiques de son installation à la campagne. En commanditaire avisé, habitué depuis des années à suivre tous les chantiers du roi avec la plus grande minutie, il ne savait que trop ce qu'il en coûtait de sacrifier la commodité aux apparences. On ne s'étonnera donc pas que la disposition des écuries et leur distribution témoignent d'une vraie recherche de confort et d'économie bien dans l'esprit du ministre, recherche dont on retrouvait la marque dans les installations équestres de son château bourguignon de Seignelay.



Vue générale du domaine de Richelieu (Indre-et-Loire), Vues des Belles Maisons de France, détail, Perelle, fin du XVIII^e siècle,

Eau-forte, Musée de l'Île-de-France, Sceaux, Inv. 94.15.1.220.

Jacques Lemercier organisa l'ensemble des éléments constitutifs du château sur un impressionnant axe perspectif rythmé par la succession des cours. Les bâtiments destinés au service des écuries occupent une situation privilégiée de part et d'autre de la cour médiane ou « anti-cour », à proximité du château isolé sur sa plate-forme fossoyée. Outre deux pavillons de jardin, il ne subsiste de cet ensemble que le pavillon du manège qui marquait l'axe de l'aile droite de l'anti-cour.

Consacrée au service des écuries, cette dernière occupe un espace d'environ 45 m sur 40 m, délimité au sud, du côté de l'avant-cour, par un mur en demi-lune axé sur le pavillon septentrional face à l'entrée d'honneur, ce qui relègue le portail qui en marque l'entrée sur le côté et interdit toute mise en perspective frontale des bâtiments.

Par ce moyen, le complexe équestre est tout à la fois articulé à l'ample dispositif d'accès à la demeure - la façade latérale du pavillon d'entrée faisant face à l'avant-corps médian du bâtiment en U - et cependant masqué aux yeux des visiteurs par le mur cintré qui fut semble-t-il assez rapidement doublé d'alignements d'arbres.

Invisibles de l'avant-cour, les écuries ne contribuent donc pas directement à la mise en scène des accès, ce qui explique que leur architecture, bien que soignée, reste d'une grande sobriété au point que, si l'on en croit les représentations qui nous en sont parvenues et contrairement à une habitude déjà bien établie, aucun décor sculpté n'en a jamais annoncé la fonction. Dans ces conditions, il n'y avait pas d'inconvénient à ce que leur masse architecturale n'ait pas son pendant de l'autre côté de l'axe d'entrée, comme semblerait l'exiger l'organisation en symétrie des abords du château.

Leur implantation dans ce secteur nord-est fut en outre conditionnée par la proximité des eaux captées au nord du domaine⁶, assez abondantes pour que l'on puisse sans peine abreuer les chevaux et assurer de fréquents nettoyages. Elles alimentaient un puits situé à proximité de la porte orientale des écuries, et se déversaient dans le grand pédoncule rectangulaire qui fut creusé dès avant la fin du siècle, par Colbert ou par son fils, le marquis de Seignelay, à l'est de la cour des écuries.

Ce vaste abreuvoir dont les maçonneries ont été malheureusement autrefois très restaurées, a cependant conservé ses dimensions primitives, près de 25 mètres de long sur 14 mètres de large, ainsi que ses équipements consistant en une étroite rampe d'accès, praticable par certaines voitures hippomobiles, un fond de bassin fortement incliné, une cuve d'arrivée d'eau formant abreuvoir et un trop plein qui règle le niveau de manière à ce que les chevaux puissent s'immerger sans risque.

Invisible depuis l'accès au château, il est

lui aussi dépourvu de tout décor et reste strictement fonctionnel, comme la plupart des installations de ce type, à l'exception du célèbre abreuvoir de Marly réalisé à la même époque (ill. p. 37) ou de celui qui orne encore la demi-lune d'entrée du château de Dampierre. Traditionnellement, le potager fut établi à l'arrière des écuries de manière à ce que le jardinier, dont la maison était établie à proximité, puisse disposer des précieux fumiers produits par la litière des chevaux.

Cette implantation des installations équestres au sein du vaste ensemble ordonné que constituent autour du château les accès et les jardins dessinés par André Le Nôtre, est à ce point heureuse que l'on ne songea jamais à la modifier. Elle doit sans doute beaucoup au travail du premier jardinier du roi auquel Colbert confia dès qu'il en fit l'acquisition la tâche de restructurer le domaine des Potier de Gesvres bientôt augmenté de nouvelles acquisitions.

Une architecture en accord avec celle du château

Un dessin conservé au Nationalmuseum de Stockholm (ill. pp. 16 et 17), témoigne que l'aspect extérieur du bâtiment dédié aux chevaux et aux voitures a peu changé depuis l'origine. Il s'agit d'une construction en U d'assez grandes dimensions mais ne comportant qu'un seul niveau. Bâtie en moellon, elle est formée d'un corps principal long d'environ quarante mètres, flanqué de deux ailes en retour d'une vingtaine de mètres. Le comble d'ardoise, parfaitement continu, qui la couvre et la corniche en pierre sur laquelle il repose accentuent l'horizontalité et l'homogénéité de cette composition qui contrastait avec le rythme saccadé des hautes toitures du château. De même les murs ne sont-ils animés d'aucun décrochement, les ouvertures suffisant à imprimer, au corps central qui abritait les chevaux, ce rythme ternaire caractéristique de l'architecture du Grand Siècle. Trois hautes arcades en plein cintre offraient aux hommes comme aux animaux autant d'accès aisés, assez larges pour que ces derniers ne courent aucun risque de se blesser les flancs. On voit sur le dessin que l'entrée axiale est discrètement mise en valeur par ses dimensions plus importantes ainsi que par la lucarne qui la surmonte, amplifiée par deux ailerons et coiffée d'un grand fronton triangulaire. Complétée par deux autres lucarnes posées

à l'aplomb des portes latérales, cette suite d'ouvertures hautes assurait la ventilation du grenier, facilitait l'engrangement du fourrage tout en matérialisant sur le toit les trois temps forts de la composition.

Regroupées en triplets, les baies rectangulaires de la façade répondent en contrepoint à ce motif principal. Toutes ces ouvertures ne sont soulignées que par un simple chambranle plat mais s'inscrivent dans des tables rectangulaires dessinées par un traitement subtilement différencié de l'enduit.

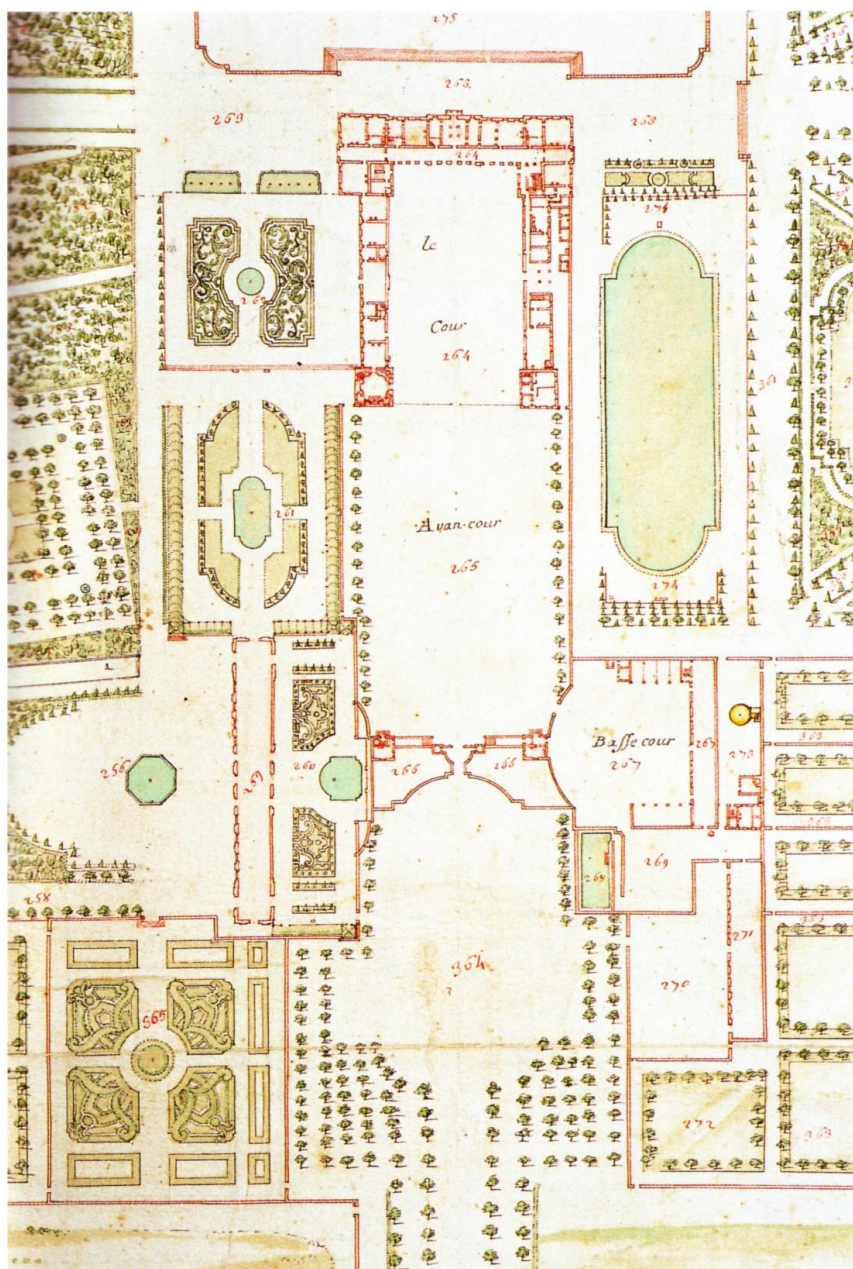
Les ailes présentent pour leur part cinq travées d'ouvertures rectangulaires recoupées par un entresol. Elles donnaient accès au rez-de-chaussée à des remises à voitures surmontées de logements pour le personnel éclairés par autant de baies barlongues. Deux paires de lucarnes accompagnent de chaque côté celles du corps principal.

Par sa simplicité, par son style, cette architecture était en parfaite harmonie avec celle du château. Elle en reprenait non seulement le plan en U mais aussi le principe des ouvertures cintrées s'opposant aux baies strictement rectangulaires. De même le jeu des tables rectangulaires dessinées sur l'enduit rappelait-il le décor des ailes de la demeure. Aussi ne fait-il pour nous aucun doute que le même architecte a donné le dessin de ces deux bâtiments.

Un complexe équestre fonctionnel

Mais le grand intérêt des écuries de Sceaux résidait aussi, et peut-être surtout, dans leur distribution et dans leurs équipements dont il ne reste malheureusement rien. L'organisation de ce complexe équestre était pour l'époque tout à fait exceptionnelle et constitue un exemple précoce d'un type architectural qui eut par la suite une nombreuse descendance, jusqu'aux dernières réalisations du début du XX^e siècle.

Le succès du plan en U tient à ce qu'il permet d'articuler sur un mode parfaitement rationnel, au rez-de-chaussée l'écurie proprement dite et les remises à voitures, à l'étage les espaces de stockage et les logements indispensables au fonctionnement de l'ensemble. Il regroupe aisément, dans un ensemble architectural unifié, isolé et monumental, des services jusqu'alors logés dans des bâtiments dispersés ou bien mêlés à d'autres communs d'une moins grande noblesse autour d'une simple basse-cour.



Plan du parc de Sceaux, détail,
fin du XVII^e siècle,

Dessin, plume et aquarelle,
Archives nationales, Paris,
Inv. 300 API 1814.

C'est en effet au nombre et à la somptuosité de ces objets de haut luxe que l'on mesurait le mieux le train d'une grande maison. Les artisans et les artistes français se firent une spécialité de la fabrication de ces voitures de plus en plus diversifiées et de plus en plus coûteuses, ornées de décors peints et sculptés, rehaussées de dorures dont la fragilité ne souffrait aucune négligence⁹. Aussi était-il indispensable de tenir ces chefs-d'œuvre de l'art et de la technique à l'abri des chocs, des fortes variations de température, du soleil et des intempéries dans des remises conçues tout exprès, assez larges pour accueillir des véhicules de plus de deux mètres d'envergure. On donnait généralement à ces espaces entre six mètres cinquante et sept mètres de profondeur de manière à pouvoir garer les voitures sans relever leur timon, pour ne pas risquer de fausser leur train. Les ouvertures qui y donnaient accès étaient toujours encadrées de chasse-roues et l'on inventa au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles un système de guide, « barrières ou coursiers triangulaires » au moyen desquelles les carrosses se rangeaient aisément à leur place¹⁰. Il ne fait aucun doute que les écuries de Sceaux, alors aux mains du duc et de la duchesse du Maine qui y menaient grand train, en furent équipées.

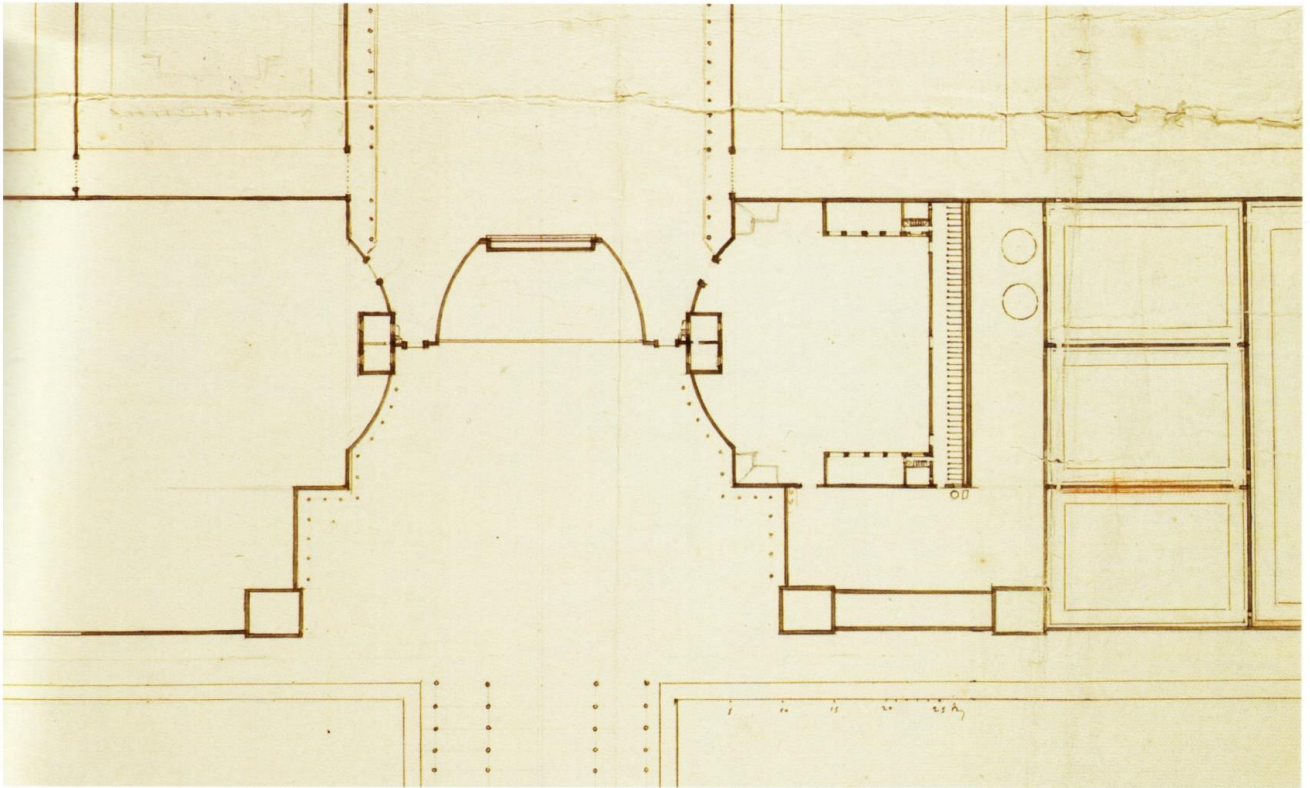
Il marque l'aboutissement d'une « mise en ordre » des aménagements équestres initiée au XVI^e siècle (voir p.18).

La distribution répond à la même logique que celle des grandes demeures : la fonction noble, le logement des chevaux, est dévolue au corps central, les ailes étant occupées par les services qui leur sont attachés, particulièrement les remises à carrosses.

L'apparition, au milieu du XVII^e siècle, de cette typologie est liée au spectaculaire développement que connut à la même époque le transport hippomobile.

Tout personnage de quelque importance devait désormais disposer d'une ou plusieurs voitures qui assuraient la rapidité et le confort de ses déplacements mais contribuaient aussi à son prestige.

Bien que les remises fussent de plus en plus vastes, l'articulation entre le logement des chevaux et celui des voitures resta longtemps aléatoire et la pratique courante consistait à disposer ces dernières dans un bâtiment séparé, généralement relégué au fond d'une cour. À Sceaux, grâce au plan en U, elle répondait tout au contraire à la logique la plus parfaite.



Cette basse-cour était équipée d'un puits situé contre le mur oriental de l'édifice, dans l'alignement des stalles¹², disposition suggérant l'existence d'un système d'alimentation en eau des mangeoires qui dans les installations les plus modernes faisaient aussi offices d'abreuvoirs. Elle était bordée de plusieurs constructions dont les documents ne permettent pas de connaître exactement la fonction. On peut supposer que es premières à être réalisées, disposées entre le mur arrière des écuries et le potager, abritaient une forge, indispensable au ferrage des chevaux. Elles donnaient sur une courette exposée au nord qui abritait une ou deux glacières.

L'acquisition de nouvelles parcelles permit rapidement d'agrandir la basse-cour vers l'est et d'élever une longue grange qui offrait des espaces de stockage supplémentaires pour la nourriture, mais aussi d'aménager d'autres écuries pour les chevaux de travail.

Quant au dispositif intérieur des écuries en U, l'utilisation du bâtiment à des fins diverses puis sa récente transformation en espace muséal n'en ont rien laissé subsister.

Soumises à l'usure par un usage intensif et prolongé, abandonnées puis restaurées au XIX^e siècle pour les Trévis, les installations subirent bien des transformations depuis leur création pour Colbert. Les dessins de Stockholm et quelques mentions d'archives permettent cependant de retrouver l'essentiel des équipements d'origine tant ils se conformaient aux pratiques généralement adoptées à cette époque.

L'espace de l'écurie, large d'un peu moins de six mètres, long d'une cinquantaine de mètres, était consacré pour les deux tiers à la contention des chevaux sur un sol affecté d'une pente qui suffisait à drainer les flux vers un caniveau. Ce canal d'évacuation, indispensable à une bonne hygiène des lieux, longeait le tiers restant de l'espace, entièrement dévolu à la circulation, derrière les animaux. Du temps du marquis de Seignelay, alors qu'il avait fait construire par Jules Hardouin- Mansart la belle orangerie qui orne aujourd'hui encore les jardins, ce passage servait à entreposer des orangers en caisse durant l'hiver, l'haleine des chevaux suffisant à entretenir une température assez douce dans ce bâtiment exposé au sud¹³.

Plan du château et des communs de Sceaux, détail,

*Dessin,
Nationalmuseum, Stockholm,
Inv. CC 2199.I.*

Le sol de l'écurie était probablement couvert de pavés, matériau qui présente l'avantage d'être suffisamment solide pour résister au choc des sabots mais dont les formes arrondies sont agréables au pied des chevaux. On voit sur la coupe du bâtiment¹⁴ que le râtelier et la mangeoire étaient scellés en parallèle sur le mur septentrional. Cette disposition, largement répandue à l'époque, resta de mise en France jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

La meilleure description en est donnée par Alexandre Pierre de Garsault dans *Le Nouveau Parfait Maréchal...* publié en 1741¹⁵. Le râtelier forme une « grille de bois qu'on attache au-dessus de la mangeoire, derrière laquelle on jette du foin que le cheval tire entre les rouleaux de cette grille pour le manger ».

Château de Sceaux,

Élévations de l'extrémité de l'aile ouest des remises et de la façade du corps central des écuries, présentant également la coupe de l'aile est des remises, montrant ses trois niveaux (en haut),

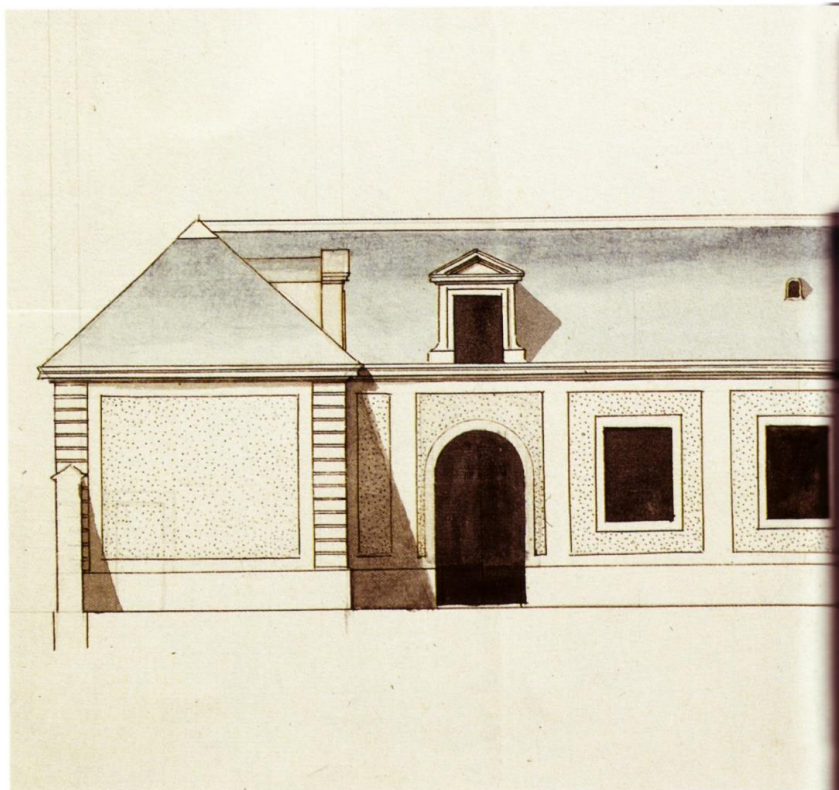
Élévation de l'aile ouest des remises et coupe du vaisseau central, présentant ses deux niveaux (en bas),

L'ensemble sur un même dessin à l'encre noire, lavis gris, bleu et ocre (pour les charpentes et aménagements hippiques), papier vergé,

Inscription, en bas : orangerie de ceaux.

H. 0,445 ; l. 0,576.

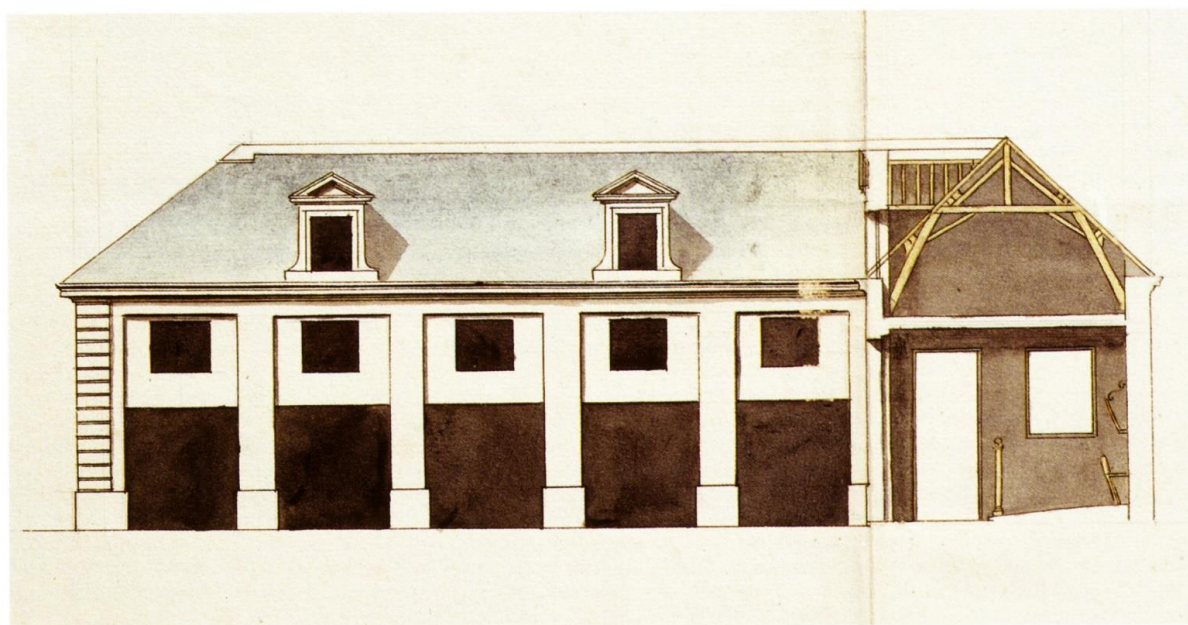
Nationmuseum, Stockholm, Inv. CC 105.

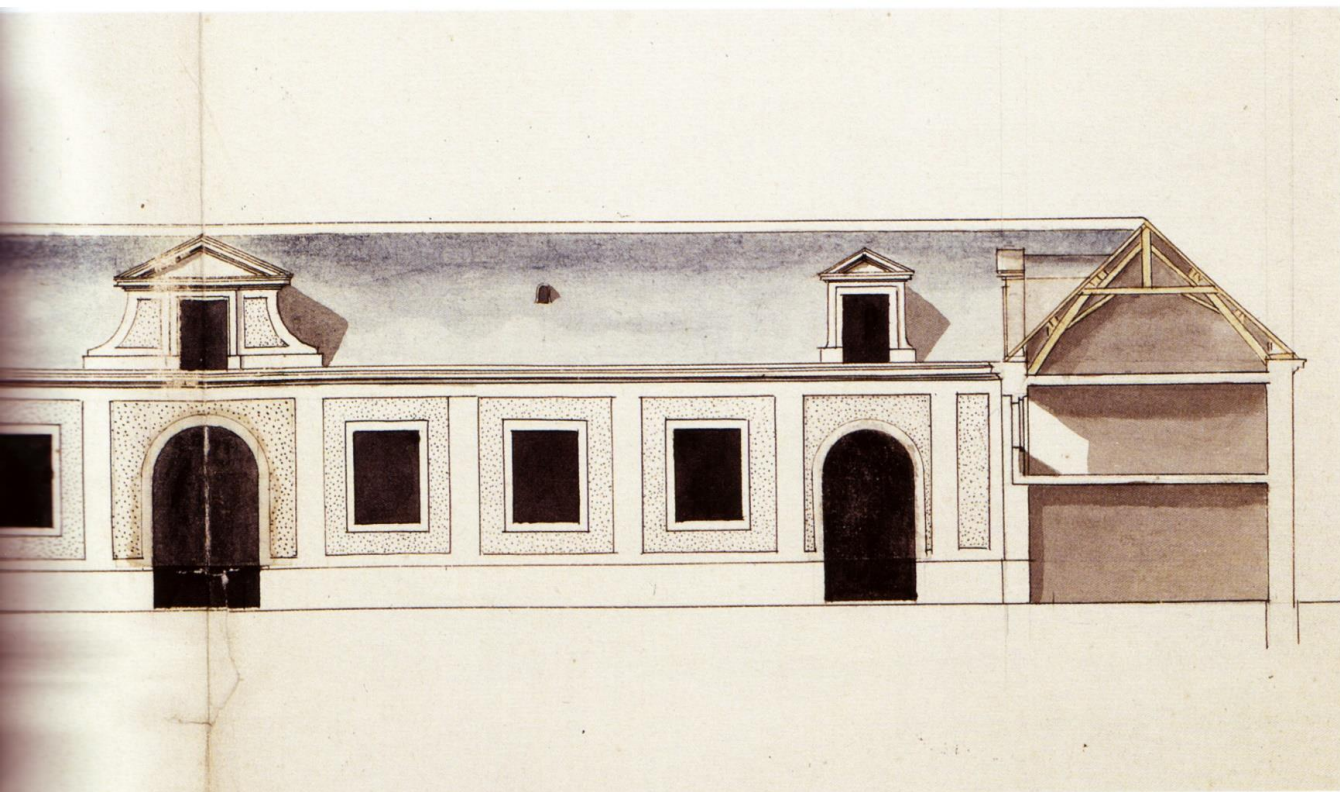


Ces élévations des remises et des écuries, constituent un projet essentiel pour ce bâtiment accompagnant le château, prévu au nord de l'entrée d'honneur du domaine de Sceaux (contrairement à l'indication figurant sur le dessin).

Le premier dessin (pp.16 et 17, en haut) présente : l'élévation de la façade sud de l'aile principale, vue de l'intérieur de la cour, à gauche, l'extrémité de l'aile ouest, et à droite, la coupe transversale de l'aile est.

Le second dessin (p. 16, en bas) montre l'élévation de l'aile ouest, réservée aux remises et sur la partie droite, la coupe transversale du vaisseau central des écuries.





En haut, apparaît la façade principale du corps de bâtiment réservé aux écuries, divisée en neuf travées rectangulaires, montrant trois fenêtres oblongues groupées, encadrées par trois portes cintrées. La porte centrale, plus large et plus haute, est surmontée d'une large lucarne flanquée d'ailerons en adoucissement et couronnée d'un fronton triangulaire.

Les accès cintrés des extrémités reçoivent, au-dessus de la corniche, des lucarnes plus étroites, ornées également de frontons triangulaires. Il faut noter des repentirs dans le dessin des portes qui avaient été proposées initialement plus étroites et présentant un cintre plus élevé. Un toit à deux versants couvre le vaisseau. Le comble s'aère aussi par deux chatières.

Contigu au mur de clôture, sur la gauche, surgit l'extrémité de l'aile ouest, ornée aux angles de pilastres agrémentés de refends, et couverte d'un toit à deux versants.

Par ailleurs, la coupe sur la droite révèle un entre-sol dominant les volumes réservés aux voitures hippomobiles. Au-dessus apparaissent les fermes du comble à surcroît.

A gauche, en bas, se trouve le tracé de l'aile ouest, vu de la cour, aménagée en remises.

Une série de pilastres sans ornement, reposant sur des calages cubiques, encadrent les accès quadrangulaires ménagés pour les voitures hippomobiles, surmontés de baies rectangulaires. À l'extrémité gauche, sur l'angle, le pilastre présente des lignes de refends.

Des combles simples couvrent les remises éclairées par deux lucarnes à frontons triangulaires. La coupe située sur la droite du dessin, révèle les aménagements installés sur le sol en pente de l'espace de contentions destinés aux chevaux : poteau de stalle, surmonté d'une boule, aussi, contre le mur, une mangeoire portée par des racinaux en position biaisée et au-dessus, un râtelier biaisé rattaché au mur dans sa partie supérieure par un « S » de ferronnerie.

La charpente du toit aménagée en fermes de comble à surcroît, technique apparue au début du XVII^e siècle (Le Muet, Manière de bien bâtir pour toute sortes de personnes, 1623), se lit avec précision.

Des toits à deux versants couvrent les divers corps de bâtiments. Une vue à vol d'oiseau, dessin représentant le domaine de Sceaux, après 1686, conservé au Département des Arts graphiques du musée du Louvre, ainsi que plusieurs plans dessinés et gravés de la seconde moitié du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle, dans lesquels se distinguent le bâtiment des remises et des écuries, notamment le plan en « U » et les caractéristiques essentielles citées ci-dessus, permettent de dire que ce dessin (CC 105) montre l'édifice proche de la version exécutée.

Il constitue un document exceptionnel pour la connaissance des aménagements ordonnés par Jean-Baptiste Colbert, pour son domaine de Sceaux, dans les années 1670. L'historien Patrick Reuterswärd démontra que les travées de ce bâtiment des remises et des écuries étaient à rapprocher, dans la même collection Cronstedt des documents concernant l'avant-projet du château de Saint-Ouen dû au talent de l'architecte Antoine Lepautre.

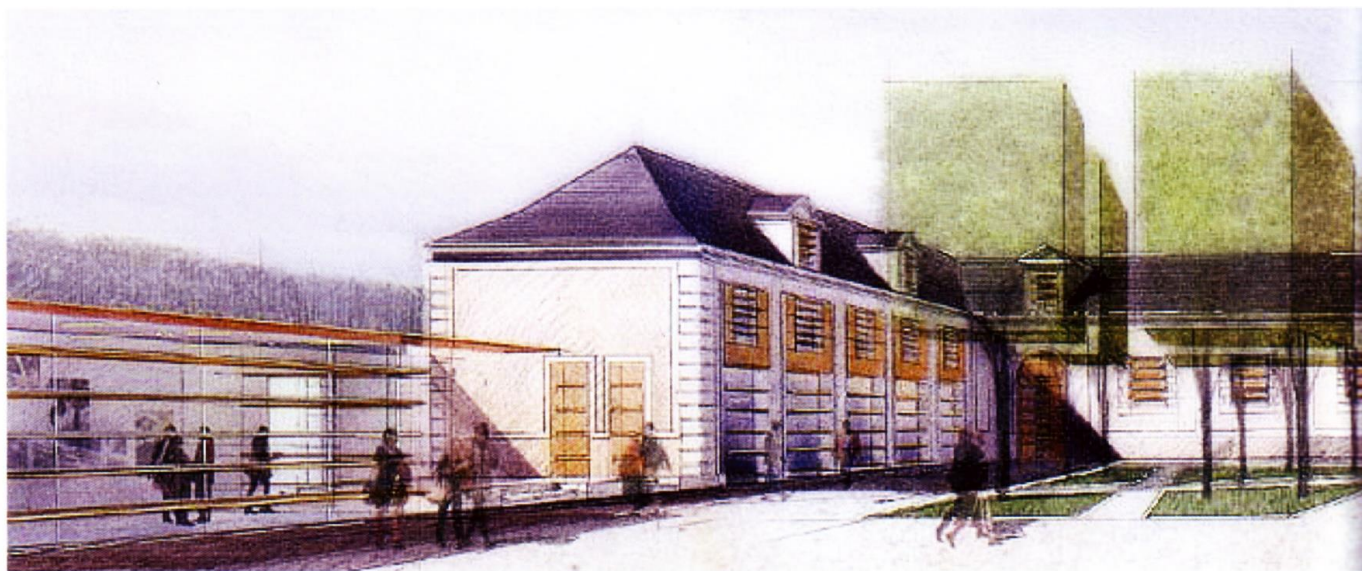
Gérard Rousset-Charny

Chapitre II

Pour une reconversion légitime

Christian Menu





La première visite

A ma première visite des écuries du domaine du château de Sceaux j'ai pu constater qu'elles nécessitaient une restauration. De nombreux désordres mettaient en péril la stabilité du bâtiment. Et pour tout dire, les ailes avaient été largement réinvesties jusqu'à perdre l'identité même de leur premier usage. Il ne restait que très peu de traces de la configuration ancienne, notamment sur l'aile est. Et honnêtement le bâtiment avait perdu beaucoup de son attrait et de sa signification historiques. Les écuries avaient été affectées à du logement de fonction. Et la nature ayant horreur du vide, les volumes tout entiers se trouvaient découpés en de multiples appartements selon une organisation hasardeuse et opportuniste. Organisation qui au fil du temps avait fini par emplir la construction dans sa quasi totalité, d'est en ouest, de bas en haut. Les vides avaient été remplis, les pleins percés de fenêtres, les toitures découpées et perforées de conduits multiples.

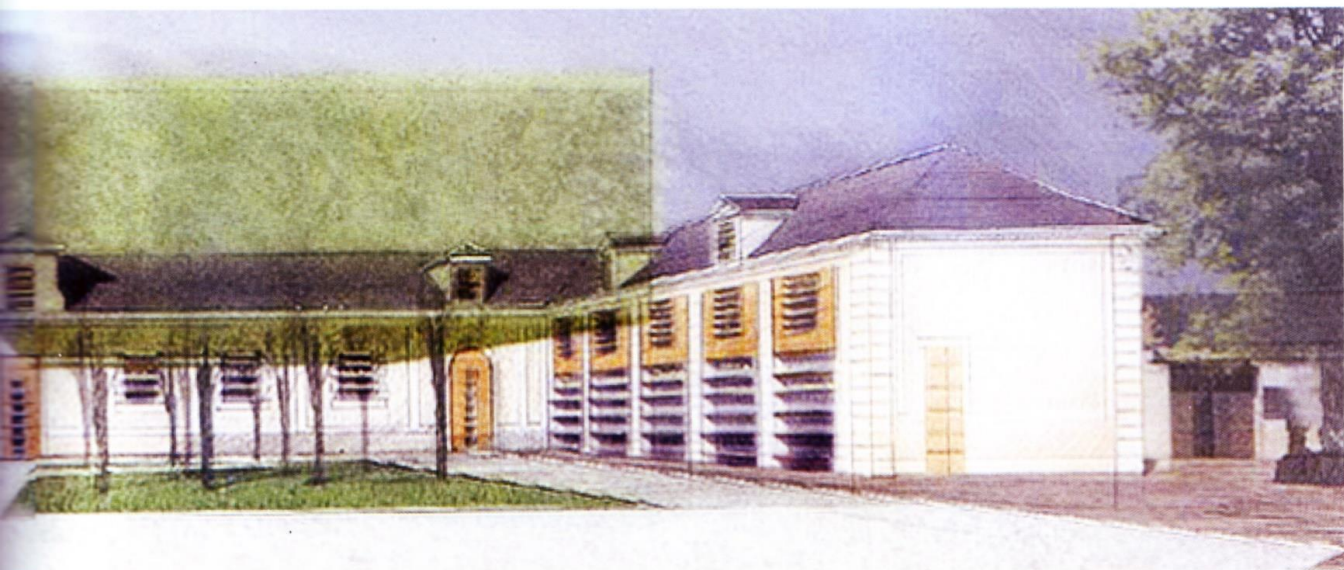
Mais au fil de l'étude et de nos recherches notre intérêt se nourrit peu à peu. L'analyse des plans historiques, des règles de composition en plan, de l'organisation générale de l'axe de composition du jardin, nous amena à ne plus considérer le seul bâtiment en péril, mais bien un ensemble immobilier historique significatif, celui tout entier du château et de ses dépendances. Les écuries et sa cour de service, le pédiluve et les douves constituaient le dernier vestige en appui de la composition centrée du domaine

et du château. Ce que les occupations successives avaient ignoré. Et de fait, le bâtiment ne participait plus à la composition d'ensemble, à la fois pour avoir perdu les éléments décoratifs de ces toitures, mais aussi pour avoir été séparé de la composition générale par la suppression du passage transversal le reliant à l'allée centrale. Les toitures avaient été modifiées selon les besoins successifs, abîmant l'équilibre du bâti, supprimant la vision latérale. Une animation perdue pour le visiteur et pour la logique du parti pris originel. La cour avait été plantée d'arbres, au carré. Un remplissage qui pouvait se comprendre en accompagnement d'un bâtiment transformé en habitation, incompatible avec la fonction initiale de cour d'écurie destinée à la manœuvre d'attelages, contradictoire avec le principe de composition axée et décalée pour les fonctions subalternes. En d'autres termes, le bâtiment des écuries ne participait plus à la composition du lieu, qui perdait ainsi une bonne partie de sa pertinence, celle d'un axe ouvrant latéralement sur la grande perspective est-ouest.

L'axe de composition

La composition classique du plan masse mettait en valeur l'axe de perspective sur le château dès l'entrée du domaine. Sur cet axe se greffaient différentes constructions, à la perpendiculaire. Passé la grille et les douves, c'est à droite en se dirigeant vers le château que se trouvent les écuries, reliées historiquement par un passage dans le mur d'enceinte du parc. Les écuries abritaient les

stalles et les boxes des chevaux dans le corps central, parallèle à l'axe principal, mais aussi des remises pour voitures attelées dans les ailes en retour perpendiculaire, traitées en double hauteur et selon un portique de piles carrées. Les intérieurs de ces portiques abritaient deux niveaux de greniers, insérés comme des boîtes entre les piles. L'architecture de ces façades était dominée par l'ordonnement simple de ces portiques à linteau droit de six mètres de haut et de leur remplissage en partie haute par les logements de palefreniers et dans la soupenne par le grenier à fourrage. En réalité et selon la coupe longitudinale d'un dessin conservé à Stockholm (ill. p. 3) ne surgissaient en élévation sur l'axe de perspective du château et de l'allée centrale, que les seuls motifs décoratifs des lucarnes de pierre, posées sur la toiture d'ardoise. Trois pour le corps central et deux pour les ailes. Ces ouvrages débordants devenaient donc les seuls nécessitant une décoration et une taille de pierre recherchées. L'architecture de cette époque fondait ses principes de composition sur les qualités plastiques de leurs plans et de leurs élévations, moins sur les jeux d'entremêlements volumétriques. En d'autres termes l'ordonnement de la façade et la rigueur de composition en plan primaient. Comme si le visiteur des lieux reconnaissait d'un côté une façade et de l'autre une organisation en plan. Même si le résultat final donnait à voir des ensembles de volumes rigoureusement dessinés et de grandes qualités spatiales. Les notions de passage, de cinétique, de mouvement qui furent les préoccupations favorites des architectes du XX^e siècle, n'étaient pas considérées en tant que telles.



Les préoccupations d'alors étaient avant tout géométriques. L'architecture s'établissait selon des tracés régulateurs et des proportions.

La fonction latérale

Les commanditaires et les architectes, avaient une haute opinion du pouvoir. En conséquence leur composition avait pour objet principal la mise en valeur de celui-ci à travers la personne. Quant ils organisèrent Versailles à la même époque, ils le firent en partant de la chambre du Roi, au centre et en aboutissement des perspectives. Ils firent de même à Sceaux où la composition suivit les mêmes règles de dégagement des fonctions subalternes de l'axe principal. Les écuries comme nous avons pu le voir, était délibérément latéralisées et hors du jardin. Mais, à la fois, cette fonction était proche et visible, à l'animation présente.

Aujourd'hui, le projet

Cette approche a guidé notre proposition, qui se détermine selon deux principes clé : retrouver l'élévation en long selon l'allée centrale, en d'autres termes restaurer parfaitement les toitures et les lucarnes débordantes pour permettre une lecture uniforme et historique. Redonner l'alternative à l'axe, par le revalorisation de la composition transversale, en ménageant un passage perpendiculaire à partir de l'allée centrale laissant entrevoir un espace fonctionnel sur le côté en contrepoint de l'orangerie, elle aussi

positionnée latéralement. Par ailleurs faire que cet espace latéral ait suffisamment de tenue et d'importance pour laisser entendre aux visiteurs qu'il appartenait à l'organigramme fonctionnel d'origine. Car même rejeté hors des jardins, les écuries constituaient l'un des tout premiers atours nécessaires du pouvoir. D'ailleurs sa position, immédiatement à l'entrée du jardin, confirme qu'il s'agissait d'un équipement majeur. La revalorisation de cet axe transversal passa par la disposition judicieuse des fonctions tout autour de la cour. Une disposition pratique mais aussi vivante. Elle passa aussi par la requalification valeureuse des façades selon le dessin historique tout en les adaptant au nouvel usage. Les travaux commencèrent par le « curage » du bâtiment, et notamment la démolition d'une construction récente des années soixante-dix en appui sur l'aile ouest, la dépose de tous les conduits et les fenêtres en toitures, de façon à retrouver l'équilibre de l'ensemble historique. Ils continuèrent par la consolidation de la structure et des maçonneries mal en point, de façon à permettre de retrouver les évidements du portique des ailes et à reconstituer leur remplissage par une sorte de loge supérieure, pour, enfin, aboutir à une lecture de la morphologie initiale, de l'échelle à la fois plastique et symbolique du lieu, de la géométrie de la cour de service, tout en l'enrichissant d'une série de fonctions comme il y en avait toujours eu dans ce type d'espace multifonctionnel par nature : espace de service, de logements des animaux mais aussi des hommes, de conservation du fourrage, de réparation des attelages, de soin aux chevaux (maréchal

Vue générale des écuries et des remises du domaine de Sceaux, *Christian Menu, 2000.*

Dessin.

ferrant...). Au fond nous le voyons bien là à l'énoncé de cette liste, que ce lieu était le centre de vie d'une communauté, avec la variété et le mélange des genres. C'est pourquoi nous avons tenu à maintenir une fonction hors du bâtiment en U, pour se conformer à l'organisation initiale, mêlée et parfois opportuniste. Tout en dégagant le U, nous avons disposé la boutique dans la cour en appui du mur de clôture, en « apprentis », contrepoint transparent à la composition sobre du corps des écuries et de ses retours perpendiculaires : apprentis représenté sur les gravures d'époque. Il pouvait être à l'usage d'une réserve, de la maréchalerie ou de tout autre fonction, peu importe. Il était important que l'utilisateur imaginât occuper tout l'espace et à ce titre retrouver ce qui sans doute avait cours dans ce lieu, une agitation laborieuse autour des chevaux et des attelages, et, aujourd'hui, autour d'expositions.

C'est en cela que nous avons été fidèle aux principes du passé. La remise en valeur de la cour, la requalification des façades du bâtiment, son identification par le ménage d'un nouveau passage, permettent de retrouver la cohérence du plan masse initial et de l'organisation sociale historique : de retrouver de la vie dans les dépendances !